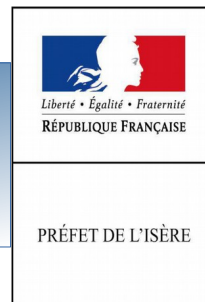


COMMUNIQUE de PRESSE



Grenoble, le 17 juin 2016

Sécurité routière : opération de sensibilisation des cyclistes à Grenoble

Dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR), une opération d'information et de sensibilisation des cyclistes de l'agglomération grenobloise a été organisée ce matin.

Les cyclistes en infraction, avec leur accord, ont été conduits vers un point d'information et de sensibilisation sur les risques liés aux comportements inadaptés et au non-respect de la réglementation en vigueur. Cette sensibilisation a été effectuée par des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), accompagnée d'un rappel à la loi par les fonctionnaires de police.

Pour cette opération, le Procureur de la République près le tribunal de Grenoble a donné son accord pour autoriser les forces de police à mettre en application le principe de l'alternative aux poursuites pénales pour les cyclistes en infraction ayant accepté de participer à cette démarche pédagogique.

Cette action du PDASR a mobilisée deux officiers de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, sept motards de la Brigade Motorisée Urbaine, deux officiers et deux motards de la brigade motorisée de la Police Municipale de Grenoble, un fonctionnaire de la préfecture, deux fonctionnaires de la Direction Départementale des Territoires et deux IDSR.

Le bilan de cette opération qui a débuté à 8 heures et s'est achevée à 12 heures est le suivant :

- 50 cyclistes en infraction ont été interceptés et contrôlés. 15 d'entre eux ont fait l'objet d'un enregistrement vidéo avec visionnage des infractions commises ;
- 2 cyclistes en infraction ont refusé de participer à cette action préventive de sensibilisation, et ont fait l'objet d'une verbalisation par Procès Verbal Électronique sur place au moment des faits.

Les infractions constatées concernaient principalement des passages au feu rouge, des ports d'oreillettes et de téléphones. Quelques circulations sur trottoir et contresens ont également été relevés.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr

